

L'INGENIEUR

GEOMETRE TOPOGRAPHE

Revue de L'Ordre National des Ingénieurs Géomètres-Topographes



Juillet 2024 - N° 28

ACTUALITE

PROJET DE CODE
DE PROCÉDURE CIVILE

L'efficacité judiciaire
en tête des priorités

FORUM AMETOP ENTREPRISES

DOSSIER

PARTENARIAT ONIGT - OGEM

ENTRETIEN AVEC
LE PRÉSIDENT DE L'OGEM

« Le Royaume du Maroc nous a
émerveillés avec des thématiques et
des équipements de haute gamme »

ETUDES

Contributions du Secteur de
l'Ingénierie Topographique à la
Nouvelle Politique
Actionnariale de l'État

Dossier

Dynamique de l'ONIGT envers les pays d'AFRIQUE

Partenariat Maroc - Mali



ORDRE NATIONAL DES INGENIEURS GÉOMÈTRES TOPOGRAPHES

8, AV. MICHLIFEN, 1^{ER} ETAGE, AGDAL - RABAT - TEL: +212 5 37 67 55 55 FAX: +212 5 37 67 55 67

BARID ESIGN

LA GARANTIE D'UN ÉCHANGE ÉLECTRONIQUE SÉCURISÉ



BARIDesign

ANYTIME ANYWHERE 100% DIGITAL VALEUR LÉGALE DÉVELOPPEMENT DURABLE

☎ **080 200 60 60**

🌐 <https://online.baridesign.ma>

@ ServiceClient@poste.ma



POSTE NUMÉRIQUE

Service Barid Al-Maghrib

Groupe Barid Al-Maghrib



L'IGT doit être acteur actif dans la dynamique de la profession à l'international

Khalid Yousfi
Président de l'Ordre National des
Ingénieurs Géomètres Topographes

EDITORIAL

La capitale du Ghana, Accra, a abrité du 19 au 23 mai 2024 les travaux de la semaine de travail FIG 2024, sous le thème : « Votre monde, notre monde : un environnement résilient et une gestion durable des ressources pour tous ».

L'Objectif d'un tel événement auquel l'ONIGT a participé en ma personne en tant que Président et en la personne du Président du Conseil régional de Rabat- Salé -Kénitra, consistait à explorer dans une perspective foncièrement internationale les possibilités d'exploiter les connaissances géospatiales dans la lutte contre le changement climatique et ce à travers une démarche fédératrice des géomètres, des intervenants et des praticiens du géospatial.

Nombre de questions cruciales ont été au centre d'échanges intenses entre les congressistes représentant quelques 83 pays de par le monde, touchant aussi bien aux conséquences de l'urbanisation, aux disparités déstructurantes des espaces et des territoires, à la gestion des ressources, aux régimes fonciers, aux infrastructures géospatiales, pour ne citer que ces thématiques majeures.

Sur tous ces chapitres comme sur bien d'autres thématiques, c'est donc l'occasion pour nous de rappeler, avec fierté, les diverses contributions de la profession d'ingénierie topographique de notre pays aux événements que le Maroc avait accueillis de par le passé aussi bien celles de la Fédération Internationale des Géomètres (FIG), de la Fédération des Géomètres Francophones (FGF), de l'Union Arabe des Géomètres (UAG) et de l'Union Méditerranéenne des Géomètres (UMG).

Des contributions dont l'intérêt est unanimement souligné par les professionnels de par le monde et qui sont aujourd'hui, sources d'inspiration pour les organisations professionnelles internationales et régionales et signes de fierté pour les Instances dirigeantes de l'ONIGT et les Présidents qui s'y sont succédés à sa destinée depuis sa création en 1994.

Compte tenu donc de sa riche trajectoire, de son positionnement et de tout ce qu'il peut apporter pour renforcer la stratégie d'action à l'international, il est grand temps pour l'ONIGT de mettre le pied à l'étrier de la haute instance internationale, en l'occurrence la Fédération Internationale des Géomètres, aux côtés des nations qui par leur dynamisme actif et leur présence au sein des organes décisionnels de cette organisation professionnelle et ce afin de contribuer à enrichir les débats qui s'annoncent cruciaux pour le devenir de la profession, son champ d'action et l'image que l'on se fait de l'ingénieur géomètre topographe de demain.

ACTUALITE



08

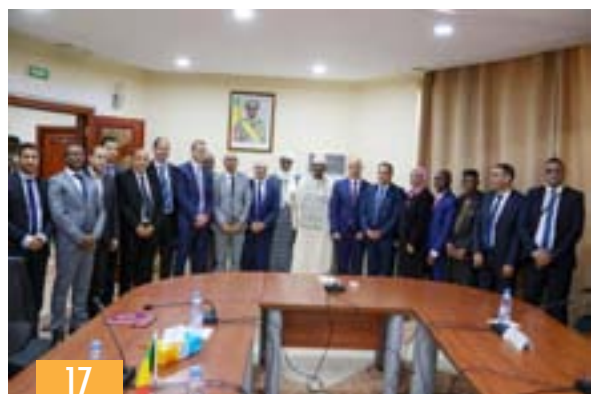
PROJET DE CODE DE PROCÉDURE CIVILE



14

FORUM AMETOP ENTREPRISES

DOSSIER



17

Dynamique de L'ONIGT
envers les pays D'AFRIQUE



20

Entretien avec LE PRÉSIDENT DE L'OGEM
Mr. YACOUBA COULIBALY

23

Le Maroc, un Partenaire
Crédible et Solidaire

24

La Vocation Afrique du Maroc
Une orientation à forte charge structurante

AIRE

DOSSIER



25

Visite des stands et Programme de la Rencontre Proximité et Écoute Active



28

Lecture Systémique dans les Exposés des Membres de la Délégation d'IGT



33

Au Cœur des Démarches d'Excellence Professionnelle



36

Presse et Media



40

Contributions du Secteur de l'Ingénierie Topographique à la Nouvelle Politique Actionnariale de l'Etat



صَاحِبُ الْجَلَالَةِ الْمَلِكُ مُحَمَّدُ السَّادِسُ نَصْرُهُ مِنَ اللَّهِ



« ... l'Afrique, pour le Maroc, c'est bien davantage qu'une appartenance géographique et des liens historiques. Elle évoque, en vérité, des sentiments sincères d'affection et de considération, des liens humains et spirituels profonds et des relations de coopération fructueuse et de solidarité concrète. Elle est, somme toute, le prolongement naturel et la profondeur stratégique du Maroc. Ce lien pluridimensionnel fait que le Maroc est au cœur de l'Afrique, et ménage à l'Afrique une place dans le cœur des Marocains. Et c'est pourquoi Nous l'avons inscrite au centre de la politique étrangère de notre pays... »

Discours de Sa Majesté le Roi à l'occasion du
63-ème anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple.





ACTUALITE

PROJET DE CODE DE PROCÉDURE CIVILE

RÉUNION DE LA COMMISSION DE JUSTICE, DE LÉGISLATION ET DES DROITS DE L'HOMME : L'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ JUDICIAIRE EN TÊTE DES PRIORITÉS

le rôle de l'IGT en tant qu'expert judiciaire explicité par le
Président de l'Ordre

Inscrite en tête des grands chantiers des réformes, la justice est le socle sur lequel repose l'Etat de droit et des institutions. Cette réforme est fondamentale pour faire prévaloir la suprématie de la loi, consolider la transparence et la crédibilité des institutions, renforcer la démocratie, promouvoir la bonne gouvernance, encourager l'investissement et stimuler le développement.

Un processus de portée profonde, couronné par les dispositions de la Constitution de 2011 et qui recouvre entre autres fondamentaux, la garantie par la loi de l'indépendance de la justice et consacre la justice comme pouvoir indépendant à part

entière par rapport aux Pouvoirs législatif et exécutif et également les droits des justiciables, et les règles de fonctionnement de la justice, ainsi que le rôle de la justice dans la protection des droits et des libertés des personnes et des collectivités.

Ces référents fondamentaux sont ceux-là même qui mobilisent aujourd'hui l'ensemble des acteurs autour de la réforme du chantier de la justice et dont la journée d'étude sur le projet de loi N°02.23 relatif à la procédure civile, organisée par La Commission de justice, de législation et des droits de l'homme de la Chambre des Représentants, le

mercredi 5 juin 2024, en partenariat avec le Ministère de la Justice, offre la meilleure illustration de la volonté de faire dans le partage, la concertation, l'échange et le dialogue.

Donnant le coup d'envoi aux travaux de cette journée, M. Mohamed Ouzzine a prononcé une allocution au nom de M. Rachid Talbi El Alami, Président de la Chambre des Représentants, dans laquelle il a insisté sur l'importance de cette rencontre susceptible, a-t-il souligné, de contribuer à atteindre le consensus autour des textes objets des réformes et rendre leur application plus efficace.

Il a également affirmé que le projet du Code de procédure civile, en tant que texte central dans la législation nationale, vise, outre les objectifs traditionnels de tout texte, à assurer le bon fonctionnement de la justice, consacrer l'unité du corps judiciaire, organiser la compétence internationale, réaliser l'efficacité judiciaire, protéger les droits des justiciables, adopter la numérisation des litiges et des procédures, et, bien évidemment, à consacrer l'indépendance du pouvoir judiciaire.

Il a également considéré qu'il s'agit d'un projet de loi à des divers enjeux, multiples et fondamentaux, qui s'inscrit dans le cadre des grandes réformes conduites et parrainées par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, ajoutant qu'outre la sauvegarde des droits de l'homme à travers un procès équitable et la garantie des droits de toutes les parties, la garantie de l'exécution des peines et l'accélération des procédures.

Autres atouts de ce texte, c'est qu'il aura certainement un impact positif sur le climat des affaires, contribuant ainsi à le rendre plus attractif et à renforcer la confiance des investisseurs dans notre pays qui dispose d'un arsenal juridique avancé et ouvert dans le domaine de l'investissement, encadré par la Charte nationale.

Intervenant à son tour, M. Abdellatif Ouahbi, Ministre de la Justice, après avoir tracé les contours de cette réforme a souligné que l'élaboration du projet du Code de procédure civile s'est faite selon une méthodologie participative avec différents ministères et administrations publiques, précisant que ce projet repose sur l'attribution des responsabilités entre les différentes parties concernées par l'action judiciaire.

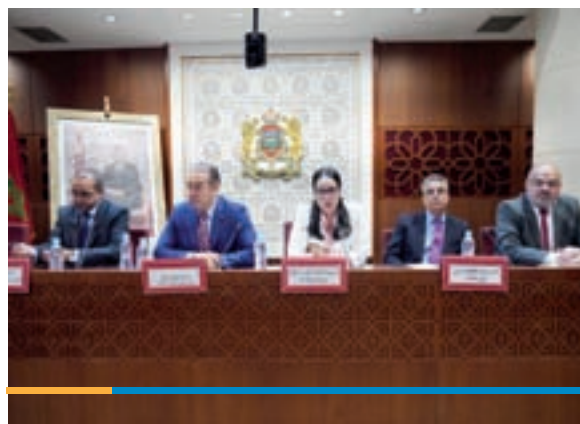
Dans son exposé devant les participants aux travaux de cette commission, le Ministre de la Justice a expliqué que, conformément aux développements numériques

mondiaux, le projet de loi N° 02.23 comprend une section dédiée à la digitalisation des procédures judiciaires, visant à faciliter et à développer les procédures judiciaires et à accompagner

les transformations liées à la technologie numérique, insistant sur l'importance de la gestion efficace du temps judiciaire.

Une approche qui ambitionne à ce que ce projet de loi relatif à la procédure civile reflète les dynamiques sociales et économiques actuelles, tout en satisfaisant les besoins des justiciables et les autres acteurs liés à l'environnement judiciaire, conformément à la volonté royale.

Pour enrichir cet échange, mieux expliciter les tenants et les aboutissants de ce processus de réformes, M. Said Baaziz, président de la Commission de justice, de législation et des droits de l'homme, a affirmé que l'organisation de cette journée d'étude s'inscrit dans le cadre des Hautes orientations royales contenues dans le Message de Sa Majesté à l'occasion du 60^e anniversaire de la création du Parlement marocain, dans le but de consacrer la culture de la participation et du dialogue



et renforce la confiance dans les institutions. Il a également précisé que cette rencontre, qui coïncide avec la poursuite de la discussion détaillée des dispositions du projet de loi par la Commission de justice, de législation et des droits de l'homme, vise à instaurer le dialogue avec les différents acteurs de ce système en vue de formuler les propositions que les députés présenteront concernant le projet du Code de procédure civile.

S'en est suivi un échange riche et fructueux de la part de participants horizons divers, notamment des parlementaires, des acteurs institutionnels, ainsi que des professionnels, des chercheurs et des universitaires, ont évoqué nombre d'interrogations en liens avec le domaine de la justice de la jurisprudence et d'interprétation de la règle de droit.

Il y a lieu de souligner que l'importance de cette rencontre puise son fort dans le fait qu'elle a impliquée l'ensemble des acteurs et



intervenants dans le domaine de la justice en l'occurrence les avocats, les enseignants chercheurs, les juristes, les huissiers de justice, les Adouls, les greffes, les experts judiciaires, ... Résultats : des débats de haut niveau qui ne font aucun doute de l'existence d'une volonté affirmée d'aller de l'avant afin de s'accorder sur un projet de réforme qui soit en phase avec les attentes d'aujourd'hui.

En effet, lors de leurs interventions, les représentants de ces professions ont appelé à prendre en compte les spécificités de la pratique professionnelle et les défis rencontrés à divers niveaux d'où la nécessité de mettre en place les réformes appropriées, impératives pour améliorer l'efficacité judiciaire. L'exemple du rôle de l'expert judiciaire dans ce schéma juridique est révélateur de par ses spécificités

et les particularités qui entourent l'exercice de sa profession et sa relation avec la justice et que l'intervention du Président Khalid Yousfi de l'Ordre des Ingénieurs Géomètres Topographes (ONIGT) illustre parfaitement dans cet éclairage percutant devant les membres de la Commission parlementaire.

Voici l'exposé du Président Khalid Yousfi :

ONIGT
الهيئة الوطنية للمهندسين المساحين الطبوغرافيين
www.onigtevents.ma

دور الخبير القضائي على ضوء مستجدات مشروع تعديل قانون المسطرة المدنية

الأربعاء 5 يونيو 2024 بمقر مجلس النواب

خالد يوسف
رئيس الهيئة الوطنية للمهندسين المساحين
الطبوغرافيين
مهندس مساح طبوغرافي محلف
وخبير قضائي
President.onigt@gmail.com

تشخيص واقع مهنة الخبرة القضائية (1)

- إشكاليات التزام الخبراء بإنجاز المهمة داخل الأجل المحدد لهم في الحكم التمهيدي نظرا لعدم اخذ المحكمة بعين الاعتبار في تحديد الآجال نوعية القضايا.
- فقدان بعض تقارير الخبرة للدقة في نتائجها لعدم التوفر على الوقت اللازم لإنجازها.
- ضعف الأتعاب التي تحددها المحاكم لفائدة الخبراء، الأمر الذي يدفع البعض منهم إلى عدم قبول ما تسند إليهم من مهمات، أو عدم إعطائها العناية اللازمة.

تشخيص واقع مهنة الخبرة القضائية (2)

- عدم تنظيم بشكل منتظم ومستمر لدورات تكوينية لفائدة الخبراء القضائيين والمتعلقة بالجوانب القانونية في مجال الخبرة.
- إنجاز بعض الخبراء لما يسند إليهم من مأموريات على الرغم من أنها لا تدخل ضمن تخصصهم العلمي، رغم أن

تقديم

- تعتبر الخبرة من أهم إجراءات التحقيق التي تلجأ إليها المحاكم في الدعاوى التي تتطلب الإلمام بعلم أو فن لا يدخل في دائرة علم القاضي أو معارفه.
- تعد الخبرة نوع من المعاينة الفنية المباشرة التي تحتاج إلى شخص متخصص فيها، وعلى علم ودراية كافية بها.
- الخبير القضائي هو المختص الذي يتولى بتكليف من المحكمة التحقيق في نقط تقنية وفنية وعلمية ويلعب دورا هاما في حماية المال العام (خاصة في قضايا المسؤولية الإدارية).
- يعد الخبير شريكا للسلطة القضائية في إنتاج وتحقيق العدالة
- حاليا ما يزيد على 4000 خبير مسجل بجدول الخبراء القضائيين موزعين على 69 فرع

تشدد محكمة النقض في العديد من قراراتها على احترام التخصص تحت بطلان الخبرة.



تنفيذ المهمة المنوطة به وذلك بصفة مجانية.
- التنصيص على البيانات التي ينبغي أن يتضمنها الحكم التمهيدي الأمر بالخبرة، لتوحيد مشتملات هذه الأحكام بين المحاكم وتفاذي التضارب بشأنها.

مقترحات تعديل الفصول المنظمة للخبرة (4)

- ضبط عامل الزمن وتحديد الإجراءات الواجب اتباعها خلال الفترة من إيداع مصاريف الخبرة إلى توصل الخبر بالمأمورية (تفعيل رقمنة الإجراءات).
- توجيه المحكمة إنذارا للخبر الذي لم يقيم بالمهمة المسندة إليه، وكذا الذي يتأخر عن تقديم تقريره في المهلة المحددة له مع إلغاء مبدأ التجريم.
- إحداث مؤسسة قاض مشرف على شعبة الخبرة من أجل التواصل مع الخبراء بخصوص تدليل الصعوبات وكذلك في حالة الشكايات عبر تنظيم لقاء على الأقل مرة في الشهر.

مقترحات تعديل الفصول المنظمة للخبرة (5)

- عرض الشكايات ضد الخبراء كمرحلة أولية على القاضي المشرف على شعبة الخبرة قصد إبداء الرأي.
- الحكم على المشتكي في حالة الشكاية الكيدية ضد الخبر بغرامة مالية لفائدة الخزينة مع تحديد الحد الأدنى والأقصى الحكم على المتسبب في التأخير في إنجاز الخبرة من الأطراف بغرامة لفائدة الخزينة العامة.
- التنصيص بصراحة في القرارات والأحكام التمهيدية المتعلقة بالمعينة على أتعاب الخبر.

مقترحات تعديل الفصول المنظمة للخبرة (6)

- قابلية الطعن في الحكم القاضي باستبدال الخبر من طرفه بشكل استعجالي أمام رئيس المحكمة المختص.
- تحديد أجل خمسة عشر يوما يتعين فيه على الخبر بدء المهمة المسندة إليه ابتداء من تاريخ تبليغه الحكم التمهيدي الأمر بالخبرة مع إعطائه صلاحية اقتراح آجال إنجاز المهمة والأتعاب بتنسيق مع القاضي المشرف على شعبة الخبرة.
- إمكانية استعانة الخبر، وبإذن من المحكمة، بخير آخر في شأن مسألة فنية تستلزم تخصصا مختلفا مع أمر المحكمة في حالة الموافقة على تحديد أتعاب هذا الأخير.

لا يمكن إصلاح مقتضيات قانون المسطرة المدنية المتعلقة بالخبرة دون إصلاح القانون المنظم لمهنة الخبراء

ضرورة تعديل المقتضيات المتعلقة بالقانون

المنظم للخبراء (1)

- الخيار بين مؤسسة المهنة واستقلالها بتنظيم أمورها

مقترحات تعديل الفصول المنظمة للخبرة (1)

- منح الخبر أجل عشرة (10) أيام من تاريخ تبليغه بالمهمة المسندة إليه ليطلب إعفاؤه منها.
- عدم قبول طلب الأطراف للتجريح في الخبر إذا بدء هذا الأخير في إجراءات تنفيذ المهمة المسندة إليه.
- تنظيم ممارسة طلب التجريح والتأكيد على توقفه بضرورة تقديم المدعي في هذه الدعوى كفالة مالية، وتعدد هذه الكفالة بتعدد الخبراء المطلوب تجريحهم، مع مصادرة مبلغ الكفالة بقوة القانون إذا قضي بسقوط طلب التجريح أو برفضه، وذلك لتفادي دعاوى التجريح الكيدية الرامية فقط إلى إطالة أمد التقاضي.

مقترحات تعديل الفصول المنظمة للخبرة (2)

- انسجاما مع مقتضيات القانون المنظم لمهنة الخبراء القضائيين فإنه أصبح لزاما التنصيص على إمكانية تجريح الشخص المعنوي من خلال تجريح الأشخاص الطبيعيين الذين يتولون تنفيذ المهمة باسمه.
- الاكتفاء باستدعاء محامي الأطراف لإجراءات الخبرة خاصة في المساطر الكتابية.
- التنصيص في الأحكام التمهيدية على إلزامية مباشرة مسطرة الصلح بين الأطراف من طرف الخبر.

مقترحات تعديل الفصول المنظمة للخبرة (3)

- منح الأطراف حق الاستعانة بخير من اختيارهم الذي يحضر عمليات الخبرة بصفته ملاحظ.
- منح الخبر صلاحية الحصول على المعلومات من أي شخص طبيعي أو معنوي أو الاستماع إليه شريطة التأكد من هويته.
- إعطاء الصلاحية للخبر في أن يطلب من أطراف الدعوى أو من الغير الوثائق والأشياء التي من شأنها أن تساعد على

ومجالات اختصاصاتها أو تبعيتها المطلقة لوزارة العدل.
- الاستقلالية لا تتنافى والتعاون مع السلطة القضائية والتنسيق المشترك لما يخدم مصلحة العدالة
- توحيد النظام القانوني للمهن القانونية والقضائية بما يخدم المساواة وعدم التمييز بينها.

ضرورة تعديل المقتضيات المتعلقة بالقانون المنظم للخبراء (2)

- استقلالية تنظيم المهنة لا يتنافى ومبدأ ربط المسؤولية بالمحاسبة.
- مأسسة تنظيم المهنة وتحويل أجهزتها حصرا ممارسة جميع الصلاحيات التي تدرج في إطار اختصاصاتها بما في ذلك التسجيل والتأديب مع دعم حقوق الدفاع.
- تعزيز صلاحيات هذه الأجهزة في التخليق والزجر والمحاسبة وحماية المهنة ومستهلكي خدماتها.

ضرورة تعديل المقتضيات المتعلقة بالقانون المنظم للخبراء (3)

- تقادم المتابعة التأديبية بتقادم الدعوى العمومية أو بمضي مدة اربع سنوات على ارتكاب المخالفة.
- إمساك الرائد أو الأرشيف لمدة لا تفوق خمس سنوات.
التنصيص على عدم الإيقاف المؤقت للخبير إلى حين صدور حكم نهائي يكون مكتسبا لقوة الشيء المقضي به، في حالة المتابعة الجزرية.
- التنصيص على أنعاب تأخذ بعين الاعتبار عدد الأطراف، القرب أو البعد عن مقر الخبر، صعوبات المهمة، ...

ضرورة تعديل المقتضيات المتعلقة بالقانون المنظم للخبراء (4)

- التنصيص على تنافي مهنة الخبير القضائي مع جميع الوظائف الإدارية والقضائية.
- اشتراط توفر الخبير على القدرة البدنية والعقلية المطلوبة لممارسة المهنة.
- إجبارية التكوين المستمر لمزاولة المهنة من الناحية التقنية والقانونية.

الجلسة العلمية الثانية: المحور العام الثاني، الساعة العاشرة صباحاً - 10 دقائق لكل متدخل.	
السيد عبد الوهاب الحويدي	استاذ التعليم العالي بكلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية، أكاد، جامعة محمد الخامس، الرباط.
السيد عبد الرحمن الشراوي	استاذ التعليم العالي بكلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية، السويدي، جامعة محمد الخامس، الرباط.
السيد عبد الكريم خبيخ	محام، رئيس لجنة العدل والتشريع وحقوق الإنسان سابقا.
السيدة زهيرة فونتين	استاذة التعليم العالي بكلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية، أكاد، جامعة محمد الخامس، الرباط.
السيد محمد التقي	محام، نقيب هيئة المحامين والاداء البيضاء سابقا.
السيد علاء البهراري	محام، نقيب هيئة المحامين بباريس سابقا.
رئيسة الجلسة: السيدة نائلة حدينو، مديرة التشريع والدراسات بوزارة العدل.	
مقرر الجلسة: السيدة نائلة ملكة زعيني.	
الجلسة العلمية الثالثة: المحور المتخصص، الساعة الثالثة عشرة والنصف (10:30) - 10 دقائق لكل متدخل.	
السيد عبد الحميد الحويدي	استاذ التعليم العالي بكلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية، جامعة سيدي محمد بن عبد الله.
السيد بولس الحراشي	رئيس كلية الطب بالمحكمة الابتدائية بالرباط.
السيد رشيد لاربي	مستشار قانوني للإدارة بالأمانة العامة للحكومة.
السيد خالد بوسفي	رئيس الهيئة الوطنية لمهنة المحامين والاداء البيضاء.
السيد سليمان لادول	رئيس الهيئة الوطنية للعدل.
السيد بولس عزاف	رئيس المجلس العمومي للمفوضين القضائيين بوزارة العدل.
رئيسة الجلسة: السيدة نائلة بوجع، نائبة رئيس لجنة العدل والتشريع وحقوق الإنسان.	
مقرر الجلسة: السيد نقيب رشيد صابر.	
مناقشة عامة: الواحدة وكذا دقيقة زوايا الثالثة بعد الزوال : وجبة الغداء	

برنامج اليوم الدراسي حول مشروع قانون رقم 02.23 يتعلق بالمسطرة المدنية الأربعاء 05 يونيو 2024 الساعة التاسعة صباحا بالقاعة 11 بمقر مجلس النواب	
استقبال المشاركين من الساعة التاسعة إلى الساعة والنصف	
الجلسة الافتتاحية الساعة التاسعة والنصف - العاشرة	
● كلمة السيد رئيس مجلس النواب. ● كلمة السيد وزير العدل. ● كلمة السيد رئيس لجنة العدل والتشريع وحقوق الإنسان.	
رئيسة الجلسة: السيدة نائلة قلوب فيطح، نائبة رئيس لجنة العدل والتشريع وحقوق الإنسان.	
مقرر الجلسة: السيد النائب الحسين بن الطيب.	
استراحة شاي	
الجلسة العلمية الأولى: المحور العام الأول، العاشرة صباحاً - 10 دقائق لكل متدخل.	
السيد رشيد وظيفي	مدير الشؤون المدنية والمهنة في مشروع قانون رقم 02.23 يتعلق بالمسطرة المدنية.
السيد عبد الكريم الطالبي	رئيس كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية بجامعتي القاضي عياشي، مراكش.
السيد الحسين الزواني	رئيس جمعية هيئات المحامين بالمغرب.
السيد عزيز رويح	نقيب هيئة المحامين بالرباط.
السيد عبد العزيز حطري	استاذ التعليم العالي بكلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية، جامعة محمد الأول.
السيد عز الدين الحامي	دكتور في الحقوق، مدير مجلة محكمة.
رئيسة الجلسة: السيدة نائلة فاطمة ياسين، نائبة رئيس لجنة العدل والتشريع وحقوق الإنسان.	
مقرر الجلسة: السيدة نائلة ناي الموسوي.	



المهندس المساح الطبوغرافي شريك أساسي في عمليات ضبط الأملاك العقارية





LES DÉCIDEURS, LES PROFESSIONNELS ET LES ÉTUDIANTS SUR LA MÊME LONGUEUR D'ONDE

Après les Smart Cities, « Potentiel omniprésent conçu pour un développement urbain résilient et durable », thème au menu de la 23ème édition du Forum Ametop Entreprise, organisé il y a une année à l'IAV Hassan II, l'AMETOP récidive dans la même logique à travers questionnements et interrogations autour de l'intelligence géospatiale et l'innovation territoriale avec pour objectif de scruter de près les phénomènes déstructurants qui impactent fortement le développement des territoires, leur résilience et leur durabilité.

Un thème d'une symbolique profonde pour l'AMETOP, signe d'une conscience aigüe des enjeux au regard des difficultés que vivent les territoires, signe également de la volonté de venir à bout des disparités qui entachent aujourd'hui le processus de développement intégré harmonieux et durables des espaces. Cette thématique est également une question aux enjeux majeurs pour la profession, pour les professionnels et également pour les étudiants en ingénierie topographique, ensemble ils sont appelés à s'ouvrir sur le monde professionnel, tisser les liens entre les

Séniors et les Juniors et faciliter l'intégration des futurs lauréats dans le monde du travail.

S'inscrivant dans le cap que connaît la profession de par son évolution stratégique et l'engagement des professionnels à la faveur de l'excellence de la profession, ce forum se veut une réelle opportunité pour réaffirmer l'intérêt accordé à ce sujet par la profession.

Force est d'admettre que l'intelligence géospatiale et l'innovation territoriale, deux concepts majeurs qui doivent irriguer chaque jour nos territoires et nos espaces, nourrir efficacement la dynamique de développement que vit notre pays sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et par conséquent donner le souffle nécessaire dont notre pays a besoin dans le sens de la résilience, de la durabilité et de l'équilibre.

Dans cette approche, personne ne conteste d'ailleurs que des enjeux majeurs s'imposent à l'ensemble des acteurs et des intervenants dans le vaste chantier que représente la régionalisation avancée, la convergence des projets, les solidarités et les complémentarités



Dans cette perspective, personne ne conteste que l'ONIGT est par excellence, un cadre fédérateur de toutes les bonnes pratiques compte tenu de tout l'arsenal qu'il a accumulé à travers ses efforts de capitalisation sur les expériences et sur les innovations, comme l'a bien souligné le "résident de l'ONIGT.

Les étudiants Géomètres sont conscients aujourd'hui que les efforts qui sont déployés et dont cette importante rencontre en est l'illustration parfaite, doivent être inscrits dans la perspective d'un avenir qui soit parfaitement gouverné et maîtrisé.

entre les territoires, l'emploi et le développement durable, ... en somme toute la dynamique devant être le moteur de l'action structurante à la faveur du développement des territoires, impérative pour parer aux dangers des risques des déséquilibres territoriaux. C'est donc à tous ces niveaux que la profession de l'ingénierie topographique est appelée à se positionner à l'effet d'œuvrer pleinement à permettre aux territoires de devenir des échelons majeurs permettant la mise en cohérence d'une vision locale et d'une vision globale et leur donner assurément de très grandes chances de résilience pour le présent et pour l'avenir.

De par sa dimension et les promesses qu'elle augure pour le futur de la profession, la thématique sur « L'intelligence géospatiale et l'Innovation territoriale : Vers des territoires résilients et durables », a donc permis un riche débat autour du vaste chantier que représente la complémentarité entre les territoires, leur connectivité et leur développement intégré et durable de sorte qu'ils se positionnent au rang de moteurs de renouveau de l'entreprise de développement.

Cette rencontre a donc été l'occasion pour les décideurs, les professionnels et pour les étudiants de revisiter un processus vertueux sur lequel notre pays se trouve engagé aujourd'hui à la faveur de l'amélioration du processus de prise de décisions et d'un meilleur fonctionnement de nos territoires.

C'est là un atout maître à l'effet de concrétiser cette perception est à chercher à travers la consolidation des liens entre les jeunes géomètres et les ingénieurs géomètres topographes les plus expérimentés et ce à la faveur de l'excellence de la profession, du relèvement des niveau de compétences et de performance et du niveau de la qualité des prestations topographiques.

Le challenge aujourd'hui consiste donc à réactiver l'ensemble des leviers de performances de la profession à commencer par l'intensification des efforts de formation à la faveur des étudiants ingénieurs géomètres et de formation continue à la faveur des professionnels de terrain.

Il n'en demeure pas moins cependant que la qualité de la formation dont les ingénieurs topographes sont dotés : une formation transverse, scientifique et technique, fortement axée sur les technologies avancées est la meilleure garantie à même de permettre une meilleure insertion des jeunes dans le monde du travail.

Plus important encore, ce qui nous rassure aujourd'hui, et cette rencontre en est la meilleure illustration, est que la profession de l'ingénierie topographique, en phase avec les avancées technologiques et l'évolution des outils d'information et de communication, au cœur de la recherche et de l'innovation, est en prise directe sur la dynamique du développement et sur la résilience des territoires.





Bamako - Mali

Dynamique de l'ONIGT envers les pays d'AFRIQUE

Axes : sceller des partenariats féconds, renforcer le processus de formation
et relever le niveau d'échange et de partage.

Sans conteste, de nos jours, la profession d'ingénierie topographique au Maroc a fait des avancées notables dans l'adoption et l'utilisation des technologies avancées, tout comme dans la valorisation du rôle de l'ingénieur géomètre topographe, acteur clef pour la réalisation des projets de développement.

Une réalité évidente que la famille de l'ingénierie topographique saisit à chaque occasion et à chaque rencontre, nationale, régionale ou internationale, pour réaffirmer avec forces arguments toute l'ambition qui l'anime de faire chemin ensemble avec tous leurs partenaires du réseau des géomètres pour sceller des partenariats féconds, renforcer le processus de formation, relever le niveau d'échange et de partage et diversifier les canaux de communication dans l'esprit d'impulser toute la dynamique requise au partenariat et à l'entreprise de développement.

Aujourd'hui, la profession d'Ingénieur géomètre topographe au Maroc, a pu développer une expertise avérée et le souhait évident est de partager avec les autres pays africains, s'en enquérir de leur propre expérience dans un esprit d'interférences positives, de complémentarité et de convergence des idées, impératif pour la pérennité de la relation et pour penser ensemble, notre destin commun.

Cette orientation a été fortement actée lors de l'organisation tout récemment de la semaine des géomètres experts du Mali (18 au 20 avril 2024) à Bamako et qui a été largement médiatisée aussi bien

au niveau national qu'au niveau des pays du continent. A double dimension nationale et internationale, cet événement de par l'actualité des thématiques traitées, leur intérêt pour la profession d'ingénierie topographique, pour le partenariat et pour le processus de développement de façon générale, réaffirment avec force arguments, le rôle de l'ONIGT et de la profession comme acteurs incontournables et leviers forts dans le processus des politiques publiques, de conduite des projets structurants et de concrétisation des chantiers de développement intégré et durable ainsi que la valorisation des territoires.

En effet, ce qui s'est dégagé lors de cette rencontre, à travers les exposés, échanges et débats, regards croisés, ... a été sous-tendu par l'idée de diversifier les canaux d'échanges et de partenariat, travailler en synergie, conjuguer le savoir-faire et expertises à l'effet de répondre à toutes les interrogations et questionnements que suscitent les thématiques traitées s'agissant de la valorisation du secteur foncier, de la gouvernance et la transformation soutenable des territoires, considérées comme facteur de production stratégique au service du développement durable et de la valorisation des territoires.

Cet événement et les thématiques qu'il a mis au cœur du partage, de par leurs dimensions structurantes en termes de développement des espaces et des territoires, renseignent, sans conteste, sur la pertinence de la vision de l'ONIGT, ses contributions positives et sa présence active et constructive aussi bien au niveau de la scène nationale qu'au niveau de l'arène africaine et internationale.

TRAVAUX DE LA RENCONTRE

Une Participation active de
Son Excellence l'Ambassadeur de Sa Majesté à Bamako



SIGNATURE D'UNE CONVENTION SPÉCIFIQUE : ONIGT - OGEM

«Notre ambition est de faire de nos territoires et de nos espaces des réceptacles de synergies productives, ouverts sur les technologies avancées, pour la construction d'un avenir meilleur pour nos pays et pour le continent africain dans son ensemble» Khalid Yousfi, président de l'ONIGT

Dans le cadre de cette collaboration renforcée, une convention spécifique de partenariat entre l'ONIGT et l'OGEM Mali a été signée sur place. Cette initiative marque le début d'une collaboration prometteuse visant à promouvoir l'excellence dans le domaine de l'ingénierie topographique et à stimuler le développement socioéconomique des deux pays.

L'ONIGT s'engage résolument à maintenir la dynamique de partenariat à long terme avec l'OGEM Mali. Cette collaboration vise à favoriser un développement harmonieux de la profession d'ingénieur géomètre-topographe en Afrique, en mettant l'accent sur la sécurisation des droits fonciers, un élément fondamental pour stimuler l'investissement et la croissance économique.

«Notre ambition est de faire de nos territoires et de nos espaces des réceptacles de synergies productives, ouverts sur les technologies avancées, pour la construction d'un avenir meilleur pour nos pays et pour le continent africain dans son ensemble», a assuré Khalid Yousfi, président de l'ONIGT.



Engagement des parties à la convention

L'ONIGT s'engage à :

1. Coordonner conjointement avec l'OGEM Mali le déroulement des sessions de formations.
2. Sélectionner, selon les besoins, des experts Marocains qualifiés pour assurer des sessions de formations selon le calendrier de travail arrêté dans l'article 4 de cette convention.
3. Veiller conjointement avec l'OGEM Mali à la mise en place des différentes conditions pour assurer la réussite desdites formations.

L'OGEM Mali s'engage à :

1. Coordonner conjointement avec l'ONIGT le déroulement des sessions de formations.
2. Assurer la logistique et l'organisation desdites sessions de formation sur place au Mali.
3. Apporter la technologie, le matériel et l'équipement susceptibles de mieux valoriser le déroulement desdites sessions de formations.
4. Veiller conjointement avec l'OGEM Mali à la mise en place des différentes conditions pour assurer la réussite desdites formations.

DANS UN ENTRETIEN À NOTRE REVUE, LE PRÉSIDENT DE L'OGEM Mr. YACOUBA COULIBALY SOULIGNE :

« Le Royaume du Maroc nous a émerveillés avec des thématiques et des équipements de haute gamme »

« Nous souhaitons qu'à l'avenir des cabinets d'IGT du Royaume Chérifien réalisent des marchés internationaux relevant de nos compétences en partenariat avec leurs confrères du Mali »



Sur fond d'intenses échanges et d'une coopération soutenue entre l'Ordre National des Ingénieurs Géomètres Topographes du Maroc (ONIGT) et l'Ordre des Géomètres Experts du Mali (OGEM), clairement démontrés à l'occasion de l'organisation du 18 au 24 avril 2024, de la semaine des géomètres experts à Bamako sous le thème « la sécurisation des droits fonciers est essentielle pour stimuler l'investissement et la croissance économique », notre Revue a jugé essentiel de s'enquérir de la dynamique de la profession et de la vision développée par le Président de l'instance ordinale du Mali afin de rehausser le niveau de la profession et des professionnels.

Également, entre autres objectif : éclairer sur le rôle de l'ONIGT à tirer vers le haut la profession dans le continent africain et ce à travers le partage des expériences et des expertises, l'accompagnement et l'intensification de la coopération.

L'ONIGT, guidé par les Hautes Orientations Royales, mesure à juste titre l'intérêt qu'il accorde à la coopération Sud/Sud comme levier fondamental de développement régional et d'œuvrer à la consolidation des bases de la coopération en droite ligne de la vocation africaine du Maroc et son ferme engagement à travailler main dans la main avec l'ensemble des pays du continent.

- Entretien :

Revue « L'ingénieur Géomètre Topographe » : Avant d'aborder l'exercice de la profession et le rôle du Géomètre-Expert dans la promotion et le développement de l'économie de la République du Mali, permettez-moi M. le Président de commencer d'abord par une question d'actualité portant sur l'organisation de la Semaine des Géomètres-Experts du 18 au 20 avril 2024, quel a été l'objectif de l'Instance ordinaire dont vous présidez aux destinées à travers l'organisation de cet événement?

Le Président de l'OGEM : Nous avons été inspirés pour organiser cette semaine pour plusieurs raisons :

- C'est dans le but de faire connaître la profession de géomètre expert et faire connaître nous les professionnels, membres de l'ordre des géomètres experts du Mali (l'OGEM Mali), qui l'exercent ;
- C'est aussi de créer un cadre d'échange entre les différents

acteurs et partenaires du secteur du foncier et aussi des bâtiments et travaux publics et particuliers ;

- Et enfin permettre aux géomètres experts du Mali, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Bénin, du Togo, du Burkina Faso et surtout ceux du Maroc qui ont plus d'équipements et d'expertises en la matière, de partager expérience et expertise à la faveur du développement de la profession.

Question : En termes de valeur ajoutée pour la profession et à travers les thématiques qui étaient au centre du partage et d'échanges, quelle évaluation faites-vous aujourd'hui des apports aussi bien scientifique que technique, de cette rencontre ?

Réponse : Lors de la semaine et au terme des interventions, nous avons beaucoup appris avec les différents Présidents des Ordres des pays qui ont pu répondre à notre invitation, notamment sur la gestion foncière et les problèmes

qui en découlent. Scientifiquement et techniquement, le Royaume du Maroc nous a émerveillés avec des thématiques et des équipements de haute gamme.

Question : Quelle appréciation vous avez du nombre et de la qualité des participants et également de leur contribution à l'enrichissement du programme de cette rencontre ?

Réponse : Je fais une appréciation qualitative et quantitative des participants à cette semaine des géomètres experts du Mali, première du genre.

Question : Dans une démarche fort significative, le Royaume du Maroc et l'Ordre National des Ingénieurs Topographes du Maroc ont fait l'objet d'une invitation particulière du rang d'invités d'honneur, que recouvre cette attention et l'ambition affichée à travers le renforcement du partenariat et l'intensification des canaux



d'échange avec le Royaume du Maroc Frère ?

Réponse : Le Mali et le Royaume du Maroc sont depuis très longtemps amis par des liens séculaires. Cette volonté affichée des plus hautes autorités de nos deux pays se manifeste de plus en plus entre nos deux ordres, car il ne faut pas oublier que l'ONIGT, l'OUM (Ordre des Urbanistes du Mali) et l'OGÉ Mali ont signé dans un passé récent, une convention de partenariat. Vive le partenariat MALI-MAROC.

Question : Quelles sont les mécanismes et modalités de mise en œuvre du partenariat que prévoient les conventions qui viennent d'être signées entre l'Ordre de Géomètres-Experts du Mali et l'Ordre National des Ingénieurs Géomètres Topographes du Maroc ?

Réponse : La convention signée entre nos deux ordres sera mise sur la table au niveau du Mali. Les géomètres experts vont l'analyser et apporter leur contribution et préoccupations dans ledit document. Il sera porté à la connaissance de la partie marocaine. Son application se fera après son adoption par tous. Chacun jouera sa partition selon

le contenu de la convention pour l'intérêt des deux parties.

Question : Avant dernière question si vous permettez M. le Président, touche à la création, la structuration et les modalités de fonctionnement de l'Ordre des Géomètres-Experts du Mali, l'exercice de la profession sur le terrain, les contraintes rencontrées, ...

Réponse : L'Ordre des Géomètres Experts du Mali est créé par la loi 97-026 du 20 mai 1997. L'ordre est géré par des organes qui sont :

- l'Assemblée Générale qui définit les orientations générales du conseil et se réunit une fois par an en assemblée générale ordinaire et une fois par an en assemblée générale extraordinaire ;
- le Conseil de l'Ordre est l'organe exécutif des décisions de l'Assemblée Générale et toute autre tâche concernant la vie de l'ordre. Il comprend Sept (7) membres qui sont le Président, le Vice-Président, le Secrétaire Général, le Secrétaire aux Relations Extérieures, le Secrétaire à l'Organisation, le Secrétaire à l'Information et à la Formation et le Trésorier ;
- la Chambre Disciplinaire est une instance d'arbitrage qui exerce

ses attributions conformément à la loi 97-026 du 20 mai 1997. Elle instruit les cas de litige et fait des propositions de sanctions à l'Assemblée Générale.

Question : Dans un contexte d'ouverture et de prise de conscience aigüe de l'impératif de promouvoir la coopération Sud-Sud, dont le Royaume du Maroc en fait une priorité absolue, quelles perspectives se dessinent aujourd'hui à la faveur de l'exercice de la profession de géomètre ?

Réponse : Aucun pays ne peut se suffire à lui seul. Les Etats ont besoin les uns des autres. Chaque Etat apprécie de façon indépendante avec qui il peut collaborer dans le cadre d'une coopération bilatérale ou multilatérale. Ainsi, la coopération Mali-Maroc doit continuer. Nous souhaitons voir d'ailleurs dans l'avenir des bureaux ou cabinets d'Ingénieurs Géomètres Topographes du Royaume Chérifien du Maroc exécuter des marchés internationaux relevant de nos compétences avec leurs homologues du Mali. Cela peut s'appliquer à des marchés mêmes nationaux si besoin est.



LE MAROC, UN PARTENAIRE CRÉDIBLE ET SOLIDAIRE

Grâce à la vision initiée par SM le Roi Mohammed VI, pônant une coopération sud-sud solidaire et agissante, une réelle dynamique nationale s'est mise en place depuis plus de vingt ans, associant à la fois le secteur public, le secteur privé, la société civile et toutes les forces vives du pays pour contribuer à l'émergence d'une Afrique nouvelle et forte. Cette

vision qui s'inspire des nobles valeurs de solidarité, de partenariat et de responsabilité est animée de d'ambition visant à promouvoir le partage d'expérience et d'expertise, le co-développement humain et durable, le co-investissement et ambitionne de multiplier les partenariats gagnant-gagnant au service des populations et du développement des territoires.



LA VOCATION AFRIQUE DU MAROC UNE ORIENTATION À FORTE CHARGE STRUCTURANTE

De dimension profonde, multidimensionnelle et novatrice, la solidarité avec les pays frères et amis du continent africain, expression forte de la Vision pertinente de Sa Majesté le Roi, nous fait vivre aujourd'hui, à une échelle inédite et avec intensité, un élan d'échange, de coopération et de solidarités vraies de sorte qu'on est en capacité de faire face aux enjeux majeurs qui s'imposent à nous dans le vaste chantier que représente la mondialisation : les opportunités qu'elle offre et les défis qu'elle présente.

Dans cette orientation à forte charge structurante pour la coopération et le partenariat, il est essentiel de rappeler les multiples initiatives prises par le Royaume du Maroc de par le passé ou tout récemment à la faveur des pays du Sud. Ainsi, en l'an 2000, lors de la Conférence du Caire du sommet Europe Afrique, le Maroc avait procédé à l'annulation de la dette des pays africains les moins avancés (PMA) tout en exonérant totalement leurs produits des droits de douane à l'entrée du marché marocain.

La vocation Afrique du Royaume et son ouverture sur les pays du continent n'a jamais été ni conjoncturelle ou dictée par de simples considérations de gains immédiats, mais l'élan de solidarité puise son essence de la profondeur et de l'ancrage dans l'histoire commune qui a de tout temps irrigué les canaux de communication et consolidé les liaisons entre le Royaume du Maroc et les pays frères et amis du continent.

Sur tous ces chapitres d'ailleurs, force est de souligner que le Maroc se positionne aux premiers rangs des investisseurs importants en Afrique, qu'il est le premier en Afrique de l'Ouest et que tout au long de ces dernières années, il est en phase de consolider toute une dynamique s'inscrivant dans le cadre d'une vision de long terme guidée par les fondamentaux de la coopération vertueuse gagnant-gagnant et des rapports d'échanges économiques justes, équilibrés et équitables.

Tout récemment encore et lors de la réunion ministérielle de coordination sur l'initiative internationale du Roi Mohammed VI, qui s'est tenue le 23 décembre 2023 à Marrakech avec la participation de représentants du Mali, du Niger, du Burkina Faso et du Tchad, fut lancée l'initiative visant à faciliter l'accès des pays du Sahel à

l'océan Atlantique. Une Stratégie Royale Atlantique qui constitue une nouvelle plateforme visant à favoriser le développement économique tant pour le Maroc que pour les pays participants et également ceux se situant le long de la façade atlantique.

C'est donc dans cette perception globale que s'inscrit ce modèle de coopération, et de partenariat Maroc-Mali à travers l'évènement organisé récemment dans la capitale Bamako, s'agissant de « La Semaine des Géomètres Experts » organisé du 18 au 20 avril 2024, par l'Ordre des Géomètres Experts du Mali (OGEM) en partenariat avec l'Agence de Cession Immobilière (ACI), sous le thème : « La sécurisation des droits fonciers est essentielle pour stimuler l'investissement et la croissance économique ».

Le Maroc invité d'honneur à cette rencontre à travers une importante délégation d'officiels et de représentants de l'Ordre National des Ingénieurs Topographes (ONIGT) a largement contribué au succès de cette rencontre et ce de par son expérience et son expertise dans le domaine du foncier, considéré comme facteur de production stratégique et levier fondamental pour le développement durable dans toutes ses dimensions. Certes, l'ambition de l'Ordre des Géomètres Experts du Mali de sensibiliser sur les questions de sécurisation foncière et l'utilisation des nouvelles technologies dans le secteur de la géomatique a vivement interpellé les professionnels marocains qui, lors des travaux des tables rondes et des ateliers qu'ils ont animés, se sont positionnés en véritables forces de propositions et d'actions animés de l'idée de rehausser le niveau de la profession et des professionnels pour en faire le moteur du renouveau de l'action sur le terrain et pour redonner confiance aux investisseurs et aux acteurs et intervenants dans le processus de développement.

Démarche impérative devant permettre d'une part, d'aider à doter les professionnels maliens de l'ingénierie topographique de dispositifs modernes de la gouvernance foncière et d'une parfaite connaissance des questions liées au foncier : sa valorisation, sa gestion et sa promotion. Et d'autre part, grâce aux échanges intenses des expériences et des expertises, contribuer à confirmer la place du géomètre expert comme acteur clef et symbole de référence dans son travail au quotidien d'organisation et de régulation de la profession.

VISITE DES STANDS



De par leur design, la diversité des produits exposés et le cachet communicationnel et d'animation qui y était déployé, les stands de L'ONIGT ont réellement impressionné aussi bien les officiels, les visiteurs ainsi que les professionnels.

L'exposition en question a été réellement un moment fort de par les produits innovants qui ont meublé les espaces contribuant ainsi à l'ouverture de larges perspectives face aux échanges des expériences et au transfert des technologies.



PROGRAMME DE LA RENCONTRE PROXIMITÉ ET ÉCOUTE ACTIVE



Pour une gouvernance et une transformation soutenable des territoires

En présence de Son Excellence M L'Ambassadeur de Sa Majesté le Roi à Bamako, la visite de la délégation marocaine représentée par le Président de l'ONIGT qui a été reçue par le Chef du Gouvernement Malien, a connu d'intenses activités en termes de visites aux responsables gouvernementaux en l'occurrence visite chez la Ministre des transports et des infrastructures, chez le Ministre de l'Urbanisme et de l'habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population.

Ces visites entreprises le premier jour du lancement des travaux de la rencontre ont été conduites par Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur de Sa Majesté, le Président de l'ONIGT, en présence du Directeur général de l'Agence urbaine de Nador, représentant le ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville.

S'en est suivi le lendemain, la cérémonie d'ouverture et de présentation des partenaires et des sponsors et la signature de la Convention spécifique de partenariat ONIGT/DGE Mali.

Sur ce point plus particulièrement, il convient de rappeler qu'à l'occasion de la participation de la

Secrétaire Générale de l'ONIGT, Madame Keltoume MOMAYIZ, à la 7ème édition du Salon de l'habitat de Bamako (SAHABA23), les deux parties ont signé une convention de partenariat visant à concrétiser l'ambition qui les anime à la faveur de la promotion de la coopération d'une façon générale et pour rehausser le niveau d'échange et de partage des expériences et des expertises dans le domaine de l'ingénierie topographique s'agissant plus particulièrement des actions de la formation la consultation, l'échange d'expertises et l'appui technique.

Au programme de la seconde journée, une visite de stands a été organisée ayant permis aux participants et aux exposants de partager des moments forts notamment en matière d'innovations techniques et technologiques, de matériel et équipements de dernière génération. Dans ce cadre, il convient de souligner que le stand du Royaume du Maroc de par son design, la diversité des produits exposés et le cachet communicationnel et d'animation qui y était déployé a réellement impressionné aussi bien les officiels, les exposants ainsi que les visiteurs. Faisant ainsi des rencontres B2B de réelles opportunités d'échanges intenses et d'ouverture de perspectives encourageantes pour la coopération, le conseil et l'accompagnement.

A travers la thématique de la rencontre : « Un Continent africain uni pour une gouvernance et une transformation soutenable des territoires », ce sont plusieurs questionnements et interrogations quant aux perspectives de la coopération Sud-Sud, au rôle et à la place des pays du sud au niveau de l'échiquier et de l'espace des pays francophones qui ont été posées. De même que l'ont été celles portant sur la nécessité de prendre en considération la dynamique de l'intégration régionale entre les pays d'Afrique et les énormes atouts qu'ils recèlent : un socle solide du potentiel humain, son expertise et ses compétences, celui de l'économie et du développement et une coopération continentale qui s'oriente, de nos jours, selon de nouvelles visions et de nouvelles logiques où la complémentarité et l'intégration figurent au rang de priorités absolues.

En effet, il est clair que dans la nouvelle donne qui s'ouvre avec la mondialisation, l'ouverture vers l'autre, le partenariat Win Win et l'échange équitable doivent marquer les relations entre les partenaires que ce soit des pays du sud ou entre ceux du Nord et du sud. Ce n'est qu'au prix de cette approche, et au prix de la convergence de vues, de stratégies et de complémentarité des économies que les objectifs d'un développement intégré, global et pérenne sera rendu possible.

Ces principes et ces valeurs, le Maroc y a opté sur la base d'un choix résolu afin d'en faire un référentiel majeur pour consolider sa coopération avec les pays frères et amis d'Afrique, étant convaincu que l'Afrique, résolument tournée vers son avenir, doit faire confiance à l'Afrique, pour reprendre cette affirmation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, contenue dans un de ses discours.

Aujourd'hui, au vu de ce que l'Afrique recèle comme richesses de son potentiel humain, le bon sens

plaide pour que les pays du reste du monde, plus particulièrement les pays dits développés, doivent faire confiance à l'Afrique. Par conséquent, une refondation en profondeur de la méthodologie d'approche des questions de développement, des méthodes de travail et des liens de partenariat, notamment, constituent aujourd'hui un impératif pressant et tout indique que les pays du continent sont sur la bonne voie.

Confiant dans les choix faits par l'Afrique et l'ambition qui anime ses dirigeants, il y a lieu de rappeler que l'ONIGT qui avait participé aux 8^{es} Universités de perfectionnement des géomètres, à travers une importante délégation d'IGT, conduite par le Président, a saisi cette occasion pour enrichir les débats autour des axes majeurs de la thématique, présenter l'expérience et l'expertise marocaine, le rôle des géomètres topographes dans la réalisation des grands chantiers au Maroc ainsi que leur contribution à l'enrichissement de la profession l'ingénierie topographique, plus particulièrement celle de pays du continent africain, que ce soit dans le cadre de partenariats ou de conduite de projets sur le terrain.

Rappelant que l'ONIGT compte à son actif l'énorme succès sur lequel il capitalise à travers l'organisation à Rabat, sous le Haut Patronage de Sa Majesté, du 29 novembre au 1^{er} décembre 2018, des 7^{èmes} Universités francophones de perfectionnement des géomètres, sous le thème « Technologies avancées pour des politiques foncières efficaces ». Un événement, soulignons-le, qui a constitué un exemple type tant en termes d'organisation, de richesses des interventions et de qualité des intervenants, de sorte que tous ceux qui s'y étaient rendus, que ce soit des pays africains francophones, des pays d'Europe, d'Amérique du Nord, du Moyen Orient, ont réitéré à l'occasion des 8^{es} Universités, leur encouragement et leurs félicitations à l'endroit de l'ONIGT.

BREF APERÇU SUR L'ONIGT

L'Ordre National des Ingénieurs Géomètres Topographes (ONIGT) du Maroc est l'instance professionnelle créée par la loi 30-93 qui représente les ingénieurs géomètres topographes, basée sur l'excellence et l'intégrité. Il promeut leurs intérêts et contribue au développement durable du secteur de l'ingénierie

topographique. Impliqué dans les politiques de développement régional, il vise une croissance inclusive en établissant des partenariats stratégiques avec les pouvoirs publics, renforçant son rôle dans le développement socio-économique du Maroc.

LECTURE SYSTÉMIQUE DANS LES EXPOSÉS DES MEMBRES DE LA DÉLÉGATION DE L'ONIGT

Regards croisés sur le rôle du géomètre topographe, ses champs d'intervention, son professionnalisme et les moyens qu'il utilise

Dans le cadre des travaux d'ateliers d'échange et de partage, la thématique de la semaine des Géomètres-Experts du Mali axée sur l'organisation de la profession et rôle du géomètre dans la sécurisation du foncier, a été profondément scrutée et analysée sous trois axes majeurs à savoir :

- Gouvernance foncière entre la réglementation et la pratique,
- Les technologies avancées appliquées aux sciences géomatiques,
- Aménagement du territoire et développement urbain.

A travers ces trois axes de réflexion, l'occasion a été donnée aux IGT marocains, à leurs homologues maliens et aux professionnels représentant le Benin ; la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Togo, et le Burkina-Faso ; d'exprimer leur ferme volonté à se replacer au cœur des grandes évolutions de l'économie mondiale, aller au fond de toutes les interrogations et les questionnements en rapport avec la thématique de la rencontre, les expliquer, les argumenter dans l'impératif de déboucher sur une rénovation profonde des méthodes de travail et des approches des questions de développement

L'ambition est que la profession de l'ingénierie topographique puisse contribuer à faire de nos territoires et de tout l'espace africain des réceptacles de synergies productives, ouverts sur les technologies avancées, en mesure de mettre les idées et les actions en perspective du développement durable.

Abordant le premier axe, trois thématiques ont été approfondies sous divers éclairages, à savoir :

- Les statuts fonciers au Maroc : diversité, complexité et complémentarité, dont l'animation a été assurée par Mohamed Bakessou (1er vice-président du Conseil National de l'ONIGT),
- Le système foncier au Maroc : une sécurité et un levier de développement, animé par Lahcen Bouramdane (vice-président du Conseil Régional de Rabat-Salé-Kénitra de l'ONIGT),

- L'immatriculation foncière au Maroc- cas de l'immatriculation foncière d'ensemble (IFE) et son rôle dans la sécurisation du foncier au Maroc, atelier de travail animé Ayoub Benhiba, IGT privé à Kénitra,
- Enfin, l'expropriation foncière pour utilité publique, dont l'animation a été assurée par Mehdi Raghieb, IGT privé à Fes.

Ce sont là, on le voit bien, des questions fortes qui posent dans leur sillage, outre les solutions novatrices à mettre en place, une volonté affirmée et des énergies positives pour aller de l'avant dans les grands chantiers qu'ouvre le foncier comme moteur indispensable pour l'économie et plate-forme de base pour la mise en place des différentes infrastructures et des équipements publics.

Ce secteur, comme l'avait bien souligné Sa Majesté le Roi Mohammed VI, dans un message aux participants aux assises nationales sur « La politique foncière de l'Etat et son rôle dans le développement économique et social », -8-9 décembre 2015-Skhirat, « compte tenu de sa transversalité...les contraintes et les enjeux auxquels il est confronté,... il est nécessaire pour le prendre en charge, d'adopter une vision globale intégrant toutes les dimensions juridiques, institutionnelles, organisationnelles et procédurales, et tenant compte des spécificités de ce secteur ainsi que de la nature complexe et imbriquée de sa structure qui est due à l'interpénétration d'une multitude de facteurs historiques et socio-économiques ».

Second grand axe de ces ateliers de travail, en séance plénière ; de l'expérience marocaine, a porté sur les technologies avancées appliquées aux sciences géomatiques. Trois volets ont été au centre des échanges ; à savoir :

- Horizons numériques : Drones et Scanners 3D pour stimuler l'investissement, thème animé par Alaa Boudhaim, IGT privé -Témara- ;
- Les nouvelles technologies de mesure au service des ouvrages d'art, thème animé par Mme Keltoum Momayiz -Secrétaire générale du Conseil national de

Une profession transversale au service du développement

Présenté par : **M. Khalid Yousfi**
Président du Conseil National de l'ONIGT

TÉLÉCHARGER

La présentation PDF



Les statuts fonciers au Maroc : Diversité, complexité et complémentarité

Présenté par : **M. Mohamed Bakessou**
1^{er} vice-président du Conseil National de l'ONIGT

TÉLÉCHARGER

La présentation PDF



Le système foncier au Maroc : Une sécurité et un levier de développement

Présenté par : **M. Lahcen Bouramdane**
Vice-président du C.R de Rabat-Salé-Kénitra de l'ONIGT

TÉLÉCHARGER

La présentation PDF



L'immatriculation foncière au Maroc : Cas de l'immatriculation foncière d'ensemble et son rôle dans la sécurisation du foncier

Présenté par : **M. Ayoub Benhiba**
IGT privé à Kénitra

TÉLÉCHARGER

La présentation PDF



L'expropriation foncière pour utilité publique

Présenté par : **M. Mehdi Raghieb**
IGT privé à Fès

TÉLÉCHARGER

La présentation PDF



Horizons numériques : Drones et Scanners 3D pour stimuler l'investissement

Présenté par : **M. Alaa Boudhaim**
IGT privé à Témara

TÉLÉCHARGER

La présentation PDF



Les nouvelles technologies de mesure au service des ouvrages d'art

Présenté par : **Mme Kaltoum Momayiz**
Secrétaire générale du Conseil national de l'ONIGT et IGT privé à Salé

TÉLÉCHARGER

La présentation PDF



L'inventaire et la gestion des actifs imposables du ressort d'une commune urbaine : cas des occupations du domaine public et des taxes sur les terrains non bâtis

Présenté par : **M. Ahmed El Gholabzouri**
IGT privé à Temara

TÉLÉCHARGER

La présentation PDF



La corrélation urbanisme/foncier : Quelle approche préconisée par la politique et la stratégie urbaine nationale

Présenté par : **M. Abdellah Assermouh**
Directeur de l'Agence Urbaine de Nador-Driouch-Guercif

TÉLÉCHARGER

La présentation PDF



Urbanisme au Maroc : Réglementation et procédure

Présenté par : **M. Yassine Bahij**
IGT privé à Skhirat

TÉLÉCHARGER

La présentation PDF



Montage technico-financier d'un projet immobilier au Maroc

Présenté par : **M. Rachid Tellati**
IGT privé à Casablanca

TÉLÉCHARGER

La présentation PDF





l'ONIGT ;

- Enfin le thème portant sur l'inventaire et la gestion des actifs imposables du ressort d'une commune urbaine : cas des occupations du domaine public et des taxes sur les terrains non bâtis, animé par Ahmed El Gholabzouri, IGT privé -Témara-

Allant au fond de la thématique sur les technologies avancées pour des

Politiques foncières efficaces, tout comme sur l'importance des questions qui ont été appréhendées dans ce cadre, les ingénieurs géomètres topographes, animés de la volonté qui les rassemble, ont été réellement dans une ambiance de travail propice à la réflexion :

Réflexion autour du développement vertigineux que connaissent les technologies avancées, de l'élargissement de leur champ d'application et de leur apport multidimensionnel, particulièrement quand il est question de leur application au foncier.

Réflexion également, autour de la question du foncier, son rôle dans l'entreprise du développement et l'intérêt qu'il suscite aujourd'hui, aussi bien en termes de protection, de promotion et de maîtrise, qu'en termes d'une gestion rationnelle et d'une bonne gouvernance. Réflexion quant au fait qu'aujourd'hui, tout un chacun

admet que les enjeux des technologies avancées sont multiples : compétitivité et croissance, facilité de partage des données et d'accès à l'information, aide à la prise de décisions, transparence et bonne gouvernance, ...

C'est dire que les technologies avancées constituent un des moteurs de la croissance de l'économie, et dans le cas qui nous intéresse, à savoir leur application aux politiques foncières, les technologies avancées se révèlent ainsi, un véritable défi en matière de modernisation, d'efficacité et de gestion adaptée du foncier.

Dans cette perception, il est donc grand temps pour les décideurs, les acteurs et intervenants dans ce domaine, notamment les Ingénieurs géomètres topographes, de saisir les formidables opportunités qu'offrent les technologies avancées en termes notamment, de qualité de service, d'économie de temps, de célérité et d'efficacité.

Le Maroc qui constitue, aujourd'hui, une plateforme de formation et d'échanges multiformes entre tous les acteurs de développement qu'ils soient décideurs, professionnels ou opérateurs de tous bords et de divers horizons, conforte, la communauté de l'ingénierie topographique dans son choix stratégique à bâtir un

espace solidaire et résolument tourné vers l'avenir. Une réalité qui interpelle vivement, s'agissant de la nature et de l'étendue de la coopération entre les professionnels de l'ingénierie topographique de l'espace africain d'une part et d'autre part, en ce qui concerne la coopération de façon générale, sa nature, ses mécanismes et les outils d'accompagnement mis en place pour la concrétisation de projets de développement.

Face aux profondes mutations que le monde connaît aujourd'hui et face à cette prise de conscience aigüe des Etats, plus particulièrement ceux du continent africain, et bien évidemment de l'ensemble des acteurs et intervenants dans le processus de développement, il est impératif de faire dans l'échange, l'écoute et le partage, rassembler les intelligences, inventer de nouvelles façons de faire, de se parler et de réfléchir ensemble.

C'est ce que des travaux de cette conférence ont démontré aujourd'hui, comme ils ont prouvé que les

immobilière et d'en accroître la valeur économique et fiduciaire, il est impératif de multiplier les efforts et de mettre à contribution la technologie numérique qui est en plein essor dans le monde, pour assurer la maîtrise, la stabilisation et l'échangeabilité de la structure foncière.

L'autre axe d'échange et de partage a été dédié à l'aménagement du territoire et développement urbain. Trois thématiques ont été au menu, à savoir :

- La corrélation urbanisme/foncier, quelle approche préconisée par la politique et la stratégie urbaine nationale, animé par Abdellah Assermouh, Directeur de l'Agence Urbaine de Nador-Driouch-Guercif,
- Urbanisme au Maroc : réglementation et procédure, animé par Yassine Bahij, IGT privé -Skhirat-,
- Montage technico-financier d'un projet immobilier au Maroc, animé par Rachid Tellati, IGT privé -Casablanca-

Le fait d'avoir retenu pour ces rencontres une thématique touchant d'importants volets de la



participants, de par leur diversité et leurs sensibilités se sont inscrits réellement, en position d'une réelle force de proposition et d'action pour une coopération équilibrée et pérenne étant conscients qu'à l'effet de renforcer la sécurité du foncier, de protéger la propriété

gestion urbaine, confirme à quel point la gouvernance de l'urbain est actuellement au cœur des débats en raison de l'immensité des défis posés aux autorités gouvernementales, aux élus locaux et aux instances en charge de l'urbain.



Ces défis concernent notamment, la nécessité d'assurer l'accès aux services, l'entretien Et la modernisation des infrastructures de base et la satisfaction des attentes et des besoins toujours grandissants des populations. Force est d'admettre que de bons équipements et des services urbains de qualité sont incontestablement des facteurs clefs pour la productivité, la viabilité économique et la résilience.

Dans cette perception, les échanges autour de ces thématiques ont retenu comme argument majeur que le processus d'urbanisation sa bonne conduite et sa gouvernance sont porteuses de réponses appropriées aux enjeux de mobilisation des acteurs publics et de partenariats durables avec le secteur privé.

Espace d'échange et de partage fécond, la Semaine que l'Ordre des Géomètres-Experts du Mali a organisé tout au long de trois jours, met également au centre des échanges, nombre de questions touchant

à la coopération entre les membres de l'espace francophone dont les pays cités ici, d'abord, à la coopération Nord-Sud, dans un second temps, et enfin à la coopération Sud-Sud sans sa vivacité, son actualité et de l'importance qu'elle revêt dans le contexte actuel, comme levier de développement des pays d'Afrique. Rappelons dans ce cadre que la Fédération des Géomètres Francophones (FGF) qui a été créée en 2005 à Rabat, réunit quelque 28 organisations d'ingénieurs géomètres des pays francophones de 3 continents, dont 18 pays de l'Afrique francophone. Elle compte parmi ses dirigeants, le Maroc en la personne du président de l'ONIGT, Khalid Yousfi, qui a été élu, à l'unanimité, au poste de Secrétaire General par l'Assemblée générale de la FGF, réunie en marge des 6èmes Universités Internationales de Perfectionnement de la FGF, à Lomé au Togo en mars 2018.

Le Maroc, plateforme de formation et d'échanges multiformes entre les acteurs de développement

Au cœur des démarches d'excellence professionnelle



Le Maroc qui constitue, aujourd'hui, une plateforme de formation et d'échanges multiformes entre tous les acteurs de développement qu'ils soient décideurs, professionnels ou opérateurs de tous bords et de divers horizons, conforte la communauté de l'ingénierie topographique dans son choix stratégique à bâtir un espace solidaire et résolument tourné vers l'avenir. Une réalité qui interpelle vivement, s'agissant de la nature et de l'étendue de la coopération entre les professionnels de l'ingénierie topographique des espaces africain, francophone, méditerranéen et en ce qui concerne la coopération et le partenariat de façon générale, sa nature, ses mécanismes et les outils d'accompagnement mis en place pour la concrétisation de projets de développement et la consolidation des liens d'échange et de partage.

Certes, il suffit de revisiter le chemin parcouru, de se pencher sur certaines initiatives qui ont vu le jour pendant ces deux dernières décennies, pour apprécier et stimuler la dynamique de coopération Maroc Afrique et Maroc-Afrique-Europe, notamment le processus de Barcelone avec les pays d'Afrique du Nord où le partenariat en faveur du développement et de la coopération avec ces pays a connu des évolutions notoires.

Face aux profondes mutations que la profession d'ingénierie topographique connaît aujourd'hui et face à cette prise de conscience aigüe des Etats, plus particulièrement ceux du continent africain, et bien évidemment de l'ensemble des acteurs et intervenants dans le processus de développement, il est impératif de faire dans l'échange, l'écoute et le partage, essayer

de rassembler les intelligences, inventer de nouvelles façons de faire, de se parler et de réfléchir ensemble.

C'est cette orientation qui a bien pris forme aujourd'hui, à l'issue des travaux de la semaine des géomètres experts du Mali dont les participants, de par leur diversité et leurs sensibilités, se sont inscrits réellement, au rang d'une réelle force de proposition et d'action pour une coopération équilibrée et pérenne et pour un partenariat novateur.

Le substrat de cette rationalité réside certainement, dans la façon de l'élaboration du programme de cette rencontre d'abord, de la méthodologie d'approche ensuite et enfin de la qualité des échanges qui ont prévalu tout au long de ces trois jours de travaux.

Au niveau de ce dernier axe, il est unanimement reconnu que les angles sous lesquels l'exercice de la profession d'ingénierie topographique a été appréhendés lors des exposés des ingénieurs géomètres topographes marocains et leurs méthodologies d'approche ont été fort appréciés par les géomètres experts maliens.

Dans ce cadre, faut-il souligner, que les exposés présentés par les ingénieurs marocains ont été suivis avec beaucoup d'attention s'agissant plus particulièrement de l'exposé de M. Bakessou Mohammed sur les statuts fonciers au Maroc, de celui sur l'expropriation foncière pour utilité publique et également du système foncier au Maroc : une sécurité et un levier de développement durable, présentés respectivement par les IGT M. Raghieb Mehdi et M. Bouramdane Lahcen. De l'exposé sur les nouvelles technologies de mesure au service des ouvrages d'art au Maroc, présenté par Mme Momayiz Keltoum où elle a développé l'importance du parc des ouvrages d'art, leur gestion, exploitation, maintenance et leur surveillance à travers le déploiement des technologies avancées.

Sous un autre angle en lien avec la gestion des biens de la communauté, c'est à M. Gholabzouri Ahmed que revient le mérite d'aborder une thématique d'une actualité brûlante portant sur l'inventaire et gestion des actifs imposables du ressort de la préfecture de Skhirat Témara, Maroc . Entre autres objectifs : faciliter aux décideurs et aux responsables de développer des stratégies de bonne gouvernance de l'espace, préserver le patrimoine culturel, ... D'autres thématiques d'importance capitale ont également fait l'objet d'exposés lors de cette rencontre s'agissant de l'urbanisme au Maroc : réglementation et procédure, à son auteur Yassine Bahij. De même qu'un exposé

sur la corrélation urbanisme foncier : quelle approche innovante engagée par le ministère de l'habitat et les agences urbaines pour la promotion de l'investissement exposé fait par M. Abdellah Assermouh.

Ces thématiques et bien d'autres renseignent sur bien des réalités évidentes : d'abord autour de la question du foncier et son rôle dans l'entreprise du développement, force est de rappeler les Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi à ce sujet quand il avait souligné dans un de ses discours ce qui suit :

« Afin de renforcer la sécurité du foncier, de protéger la propriété immobilière et d'en accroître la valeur économique et fiduciaire, il est impératif de multiplier les efforts pour accélérer la cadence des enregistrements à la conservation foncière, dans la perspective de les généraliser sur l'ensemble du territoire national. Il importe également de mettre à contribution la technologie numérique qui est en plein essor dans le monde, pour assurer la maîtrise, la stabilisation et l'échangeabilité de la structure foncière ».

Et d'ajouter que « Compte tenu de l'importance du facteur humain, auquel Nous réservons notre constante sollicitude, il faut continuer à œuvrer pour rehausser le niveau de formation fondamentale et continue des ressources humaines ayant en charge la gestion du secteur foncier, notamment en favorisant la spécialisation et l'ouverture sur les innovations qui s'opèrent en la matière aux niveaux national et international ».

Par conséquent, lever les entraves qui pèsent sur le foncier dans un contexte où tout indique qu'il constitue l'assise principale pour stimuler l'investissement productif, qu'il est facteur de production stratégique et levier fondamental pour le développement intégré et durable, relève, sans conteste, de préoccupations principales et appelle bien des actions concrètes et des thérapeutiques de fond.

A cet effet, personne ne conteste, que les décideurs, les professionnels, dont en premier lieu les Ingénieurs géomètres topographes, ainsi que l'ensemble des acteurs et intervenants dans le domaine du foncier, ont plus d'une carte en main pour réorienter le foncier et pour le réhabiliter dans son rôle de levier majeur de développement.

Dans cette perception tout indique que l'Afrique présente un potentiel considérable qu'il faut tout simplement valoriser et promouvoir pour en faire un levier véritable, largement prometteur en termes tant de création d'emplois et de richesses que de relèvement des niveaux de complémentarité et de compétitivité des territoires.

Membres de la délégation de l'ONIGT du Maroc

Une présence en force

M. Khalid YOUSFI : Président de l'ONIGT

M. Abdellah ASSERMOUH : Directeur Général de l'Agence Urbaine de Nador

Mme Kaltoum MOMAYIZ : Secrétaire Générale du Conseil National de l'ONIGT

M. Mohamed BAKESSOU : 1er vice-président du Conseil National de l'ONIGT

M. Lahcen BOURAMDANE : Vice-président du Conseil Régional de Rabat-Salé-Kénitra de l'ONIGT

M. Lhaj RHISS : Secrétaire Général du Conseil Régional de Rabat-Salé-Kénitra de l'ONIGT

M. Ahmed EL GHOLABZOURI : Ingénieur géomètre topographe privé à Témara

M. Yassine BAHIJ : Ingénieur géomètre topographe privé à Témara

M. Lahcen EL ASRY : Ingénieur géomètre topographe privé à Berrechid

M. Adam BOURAMDANE : Ingénieur géomètre topographe privé à Fes

M. Mehdi RAGHIB : Ingénieur géomètre topographe privé à Fes

M. Rachid TELLATI : Ingénieur géomètre topographe privé à Casablanca

M. Mohamed Amine TELLATI : Fils de Rachid Tellati qui est IGT privé à Casablanca

M. Farid BOUDHAÏM : Ingénieur géomètre topographe privé à Témara

M. Alaa BOUDHAÏM : Ingénieur géomètre topographe fils de M. Farid Boudhaïm

M. Ayoub BENHIBA : Ingénieur géomètre topographe privé à Kenitra

M. Youness BENHIBA : Frère et associé de M. Ayoub Benhiba

Les professionnels de l'ingénierie topographique en ordre de bataille pour renforcer la coopération Sud-Sud et promouvoir l'excellence de la profession

A l'issue des travaux de la Semaine des Géomètres-Experts du Mali, organisée du 18 au 20 avril 2024 à Bamako, l'Ordre National des Ingénieurs Géomètres Topographe du Maroc (ONIGT), a publié le Communiqué de presse ci-après :

Aujourd'hui marque un jalon important dans les relations entre le Maroc et le Mali, puisque l'Ordre National des Ingénieurs Géomètres Topographes (ONIGT) du Maroc, représenté par son président, Monsieur Khalid Yousfi, et la délégation qui l'accompagne, participe activement à la Semaine des Géomètres Experts du Mali. Organisée par l'Ordre des Géomètres Experts du Mali (OGE Mali), dont le Maroc est l'invité d'honneur. Ce grand événement, organisé du 18 au 20 avril 2024 au prestigieux Centre International de Conférence de Bamako (CICB), vise à «stimuler l'investissement de la croissance économique».

Accompagné d'une délégation de professionnels de haut niveau, Monsieur Khalid Yousfi incarne l'engagement de l'ONIGT envers la coopération régionale et le développement professionnel. Cette participation souligne l'importance de la collaboration entre les pays africains dans le domaine de l'ingénierie topographique. L'ONIGT apporte également son soutien financier à l'événement de l'Ordre des Géomètres

Experts du Mali (OGE Mali), démontrant ainsi son engagement envers le renforcement des capacités et l'échange d'expertise entre les deux pays.

Dans le cadre de cette collaboration renforcée, une convention spécifique de partenariat entre l'ONIGT et l'OGE Mali a été signée sur place. Cette initiative marque le début d'une collaboration prometteuse visant à promouvoir l'excellence dans le domaine de l'ingénierie topographique et à stimuler le développement socio-économique des deux pays.

«En cette période où le monde fait face à de nombreux défis, nous sommes guidés par les Hautes Orientations Royales et la vocation africaine du Maroc, qui mettent en avant la coopération Sud-Sud comme pilier essentiel du développement régional. La participation de l'ONIGT à cette semaine illustre notre engagement envers ces principes fondamentaux et notre volonté de promouvoir une collaboration fructueuse entre tous les pays africains, et aujourd'hui entre le Maroc et le Mali, afin de renforcer l'excellence dans le domaine de l'ingénierie topographique», a déclaré Monsieur Khalid Yousfi lors de la séance d'ouverture de cette semaine.

Il a également saisi cette occasion pour saluer les



efforts de son excellence le Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition Chef de l'Etat du Mali et son engagement envers le renforcement des relations bilatérales avec le Maroc, ajoutant que cette Semaine des Géomètres Experts a été une opportunité de consolidation des liens et de jeter les bases d'une coopération encore plus étroite entre l'ONIGT Maroc et l'OGE Mali, à travers le partage des connaissances et des expertises, l'approfondissement des discussions sur les défis et les opportunités dans le domaine de l'ingénierie topographique, ainsi que sur les solutions innovantes développées. «Notre ambition est de faire de nos territoires et de nos espaces des réceptacles de synergies productives, ouverts sur les technologies avancées, pour la construction d'un avenir meilleur pour nos pays et pour le continent africain dans son ensemble», soutient le Président de l'ONIGT.

Pendant cette semaine marquante, organisée sous la Haute Présidence du Président de la Transition Chef de l'Etat Son Excellence le Colonel Assimi GOITA, et placée sous le thème «La sécurisation des droits fonciers est essentielle pour stimuler l'investissement

et la croissance économique», plusieurs conférences ont été animées par des experts marocains membres de l'ONIGT. Ces conférences ont couvert une gamme de sujets allant de l'organisation de la profession d'IGT au Maroc à l'utilisation des nouvelles technologies de mesure pour les ouvrages d'art. Elles ont offert une occasion précieuse d'apprentissage et de partage d'expériences entre les professionnels des deux pays et des pays participants à cet événement : Côte d'Ivoire, Sénégal, Niger, Burkina Faso, Guinée Conakry, Benin et Togo.

L'ONIGT s'engage résolument à maintenir la dynamique de partenariat à long terme avec l'OGE Mali. Cette collaboration vise à favoriser un développement harmonieux de la profession d'ingénieur géomètre-topographe en Afrique, en mettant l'accent sur la sécurisation des droits fonciers, un élément fondamental pour stimuler l'investissement et la croissance économique. L'ONIGT aspire à contribuer activement au progrès économique et social de la région.



Le Maroc, invité d'honneur de la Semaine des Géomètres Experts du Mali, a renforcé la coopération technique et professionnelle entre les deux pays.



Le Maroc, invité d'honneur de la Semaine des Géomètres Experts du Mali, a renforcé la coopération technique et professionnelle entre les deux pays. Cette initiative vise à améliorer les compétences des géomètres maliens et à promouvoir les échanges techniques et professionnels entre les deux pays.



Le Maroc, invité d'honneur de la Semaine des Géomètres Experts du Mali, a renforcé la coopération technique et professionnelle entre les deux pays.



Le Maroc, invité d'honneur de la Semaine des Géomètres Experts du Mali, a renforcé la coopération technique et professionnelle entre les deux pays. Cette initiative vise à améliorer les compétences des géomètres maliens et à promouvoir les échanges techniques et professionnels entre les deux pays.





Contributions du Secteur de l'Ingénierie Topographique à la Nouvelle Politique Actionnariale de l'Etat

Mohamed Timoulali, GTOPIG



Le Maroc, fervent défenseur de l'investissement dans les infrastructures des données géospatiales

L'article explore les voies stratégiques d'évolution du Partenariat Public-Privé entre l'ANCFCC et l'ONIGT dans le cadre de la mise en œuvre du cadre IGIF, et ce au vu de la révision de la Politique Actionnariale de l'état, décidée par le Conseil des Ministres du premier juin 2024, concernant les Établissements et Entreprises Publics (EEP), dont fait partie l'ANCFCC.

Le projet de la nouvelle politique actionnariale de l'Etat est articulé autour des sept Orientations stratégiques suivantes :

Premièrement : Consacrer le secteur des établissements et entreprises publics comme levier stratégique pour la consolidation de la souveraineté nationale à travers le soutien des efforts de l'Etat dans un ensemble de secteurs vitaux, en particulier l'énergie, la santé, l'eau, la sécurité alimentaire, l'environnement, la connectivité et la mobilité.
Deuxièmement : Faire du secteur des établissements et entreprises publics un moteur de l'intégration continentale et internationale à même de contribuer à répondre aux enjeux géostratégiques et garantir les intérêts du Royaume et de contribuer au renforcement de la coopération sud-sud

en particulier avec les pays africains frères.

Troisièmement : Faire du secteur des établissements et entreprises publics un pilier pour la dynamisation de l'investissement privé à travers la mise en place de partenariats volontaristes avec le secteur privé dans une logique de complémentarité et de renforcement de la contribution du secteur privé dans la dynamique économique nationale.

Quatrièmement : Faire du secteur des établissements et entreprises publics un catalyseur d'une économie compétitive et un véhicule de partage de la valeur ajoutée et de promotion de l'emploi productif à travers notamment le soutien de modèles économiques viables et agiles en phase avec les exigences de régulation, l'environnement concurrentiel et les opportunités de marchés.

Cinquièmement : Eriger le secteur des établissements et entreprises publics en acteur actif de l'équité territoriale au service de l'inclusion économique et sociale, financière et numérique, et ce dans le cadre de la régionalisation avancée tout en assurant une équité des territoires et en garantissant un accès équitable des citoyens à des services publics de qualité.

Sixièmement : Faire du secteur des établissements et entreprises publics un gestionnaire responsable

<https://www.mapexpress.ma/actualite/activites-royales/majeste-roi-preside-conseil-ministres-3/>

des ressources s'inscrivant ainsi dans les Objectifs de Développement Durable à travers le renforcement de la contribution des établissements et entreprises publics en faveur de la promotion d'une gestion responsable des ressources naturelles et du raffermissement de la résilience du pays face aux défis du changement climatique.

Septièmement : Renforcer le rôle exemplaire des établissements et entreprises publics en matière de gouvernance et de performance en veillant à mettre en place une gestion active de son portefeuille public de ses participations ou de désengagement, dans l'objectif d'une valorisation optimale du patrimoine matériel et immatériel des établissements et entreprises publics et d'une amélioration de leurs performances.

L'importance du foncier dans le développement

Il y'a lieu de rappeler que le rapport sur le Nouveau Modèle de Développement a noté au sujet du foncier:

- Le manque de cohérence et de convergence est aggravé par la faiblesse des mécanismes de coordination de l'action publique.
- Les capacités limitées du secteur public en matière de conception et de mise en œuvre des politiques publiques et de services publics accessibles et de qualité dans les domaines essentiels à la vie quotidienne et au bien-être des citoyens.

Le rapport a recommandé :

- Le renforcement des fonctions de régulation indépendantes notamment du foncier.
- La protection des droits liés au capital et au foncier notamment par la poursuite des initiatives de « melkisation » des terres collectives en faveur des femmes rurales en application de la loi 62-17.
- Réaliser un choc de compétitivité, en identifiant les besoins selon une approche tirée par la demande économique et non par l'opportunité foncière, mettre à disposition un foncier de qualité, et renforcer la connectivité et la mobilité par une gestion durable du foncier.

L'indispensable coopération entre l'ANCFCC et l'ONIGT

Pour assurer un meilleur climat aux investissements et interventions du secteur de l'ingénierie topographique et atteindre les objectifs de développement, une meilleure la coopération entre ANCFCC et l'ONIGT doit être renforcée.

Cette coopération est indispensable dans la continuité des efforts consentis durant des années pour la mettre en place et nécessite :

- Des mécanismes de médiation pour la résolution de différents pouvant surgir sur certains sujets
- De maintenir un climat de confiance et des canaux de communication fiables
- Des consultations sur des questions importantes

: le chantier de la Stratégie Foncière Nationale et le Système d'Information Intégré du Cadastre Economique Multi-Usages (SI-CAD-ECO).

- L'établissement d'un cadre de concertation, et Support mutuels des parties prenantes aux efforts et initiatives des acteurs de l'ingénierie topographique dans les pays africains.

Bâtir sur les bonnes pratiques de partenariat

La coopération ANCFCC et secteur Topographique privé qui est déjà une réalité dans notre pays, notamment sur les affaires cadastrales et Immatriculation Foncière d'ensemble (IFE), mérite d'être poursuivie aussi bien avec le secteur privé qu'académique dans d'autres domaines émergents: tels les réseaux GNSS de stations permanentes, cadastre 3D, Infrastructure de Données Géospatiales (IDG) et Infrastructure de Connaissances Géospatiales (IGK).

Les réseaux GNSS de stations permanentes en effet un gain de temps appréciable et des économies sur l'investissement en équipement de positionnement, alors que les Infrastructures Nationales de Données Géospatiales (INDG, NSDI) permettent des gains économiques importants dans la gestion intégrée de l'information géospatiale.

Ces gains en productivité permettraient de réduire les délais des projets Géospatiaux, et améliorer ainsi la composante Foncier du climat des affaires du pays.

Ceci pourrait se baser entre autre sur une amélioration de la communication et l'échange d'information au sujet des travaux d'UNGGIM où l'ANCFCC représente le Maroc aux niveaux Global, Africain et Arabe.

Cette représentation a connu en effet des avancées qui méritent d'être signalées :

- La participation conjointe ANCFCC et HCP aux travaux de la 11ieme réunion de UNGGIM: Arab States à Doha Qatar les 4-8 février 2024.
- La présentation de l'expérience du Maroc dans l'utilisation du cadre IGIF

Tirer profit expériences Internationales

UNGGIM offre un bon exemple de participation inclusive, avec l'apport des agences des secteurs Privé et académique aux travaux du comité avec les agences publiques nationales.

L'élaboration d'un plan d'action Pays IGIF offre un bon cadre pour la mise en place de partenariats appropriés au sein de l'Ecosystème Géospatial National, comme l'ont fait le Royaume d'Arabie Saoudite président d'UN-GGIM : Arab States et La République de l'Afrique du Sud président d'UN-GGIM : Africa.

Une coopération entre l'ANCFCC et l'ONIGT permettrait

NATIONAL GEOSPATIAL STRATEGY: DRAWING INSPIRATION FROM IGIF

- Support and enable the Kingdom's Vision 2030 goals and other national strategies
- Enhanced engagement for utilization of integrated geospatial information
- Support the transformation and the national digital economy
- Utilization from the best applicable global practices in the field of geospatial information
- Accelerating economic growth, improving productivity and technological advancement in all sectors
- Encouraging and supporting innovation and creativity in the geospatial information sector
- National capacities building and skills and increasing employment opportunities in the sector
- Protecting the kingdom's resources and environment
- Support the national sustainable development initiatives
- Strengthening and enrichment the national geospatial platform to be the national source for the information
- Using Key Performance Indicators (KPIs) and Critical Success Factors (CSFs) for the Geospatial Roadmap



https://geospatialworldforum.org/presentations/national-mapping-summit/S6/UN-Integrated-Geospatial-Information-Framework_Clinton-Heimann.pdf

de faire avancer la réflexion sur le sujet, et déterminer ainsi les exigences pour l'élaboration du Plan d'Action Pays (CAP).

En tenant compte de l'existence du comité national de coordination dans les domaines de l'hydrographie, de l'océanographie et de la cartographie marine, dont le Conseil des ministres cité ci-haut a aussi approuvé le projet de décret n° 2.24.446 modifiant et complétant le décret n° 2.14.330 du 5 moharrem 1436 (30 octobre 2014) portant création du dit Comité.

L'approche UN-GGIM d'établissement de CAP IGIF fournit un bon cadre pour ce faire :

a) Première composante - Planification et préparation

- 1) Lancement du projet et évaluation des besoins préalables
- 2) Identification et analyse des intervenants
- 3) Plan d'action (pour concevoir et élaborer un plan d'action au niveau des pays)

b) Deuxième composante - Évaluation et analyse

- 4) Évaluation de la situation actuelle et souhaitée (ou future)
- 5) Enquête de référence
- 6) Analyse et analyse de l'environnement (compréhension de la situation nationale)
- 7) Atelier sur l'engagement des intervenants

8) Exercice d'alignement stratégique (et avantages)

9) Vision, mission et objectifs

10) Matrice d'analyse des écarts

11) Rapport d'évaluation des besoins et d'analyse des lacunes

c) Troisième composante - Conception et développement

12) Actions et sous-tâches du parcours stratégique

13) Calendrier de mise en œuvre

14) Budget Estimations

15) Indicateurs de succès

16) Plan d'action au niveau des pays (modèle)

Références

- <https://medias24.com/2024/06/01/le-conseil-des-ministres-adopte-les-7-orientations-strategiques-de-la-politique-actionnariale-de-letat>
- <https://angspe.ma/politique-actionnariale-de-l-etat/>
- <https://gtopic.net/blog/2024/06/05/contributions-du-secteur-de-lingenierie-topographique-a-la-nouvelle-politique-actionnariale-de-letat/>
- <https://gtopic.net/blog/2024/06/24/formation-sur-lelaboration-de-plans-daction-igif-au-niveau-pays/>
- <https://gtopic.net/blog/2024/03/07/remodelage-de-lecosysteme-geospatial-en-arabie-saoudite/>

Priorité à l'élément humain

Nouvelle **génération** de classe moyenne agricole

400 000 ménages accédant à la classe moyenne

690 000 ménages stabilisés au niveau classe moyenne

Généralisation de la protection sociale

Nouvelle **génération** de jeunes entrepreneurs agricoles

1 Mha Terres Collectives valorisées

350 000 nouveaux exploitants et entrepreneurs agricoles

150 000 jeunes formés

Nouvelle **génération** d'organisations agricoles

25% taux de regroupement

30% du budget public géré par la profession

Nouvelle **génération** de mécanismes d'accompagnement

Nouvelle Génération de classe moyenne agricole

2M d'agriculteurs connectés aux e-services agricoles

5 000 conseillers agricoles

Pérennité du développement agricole

Consolidation des filières **agricoles**

x2 PIBA et x2 exportations

70% de la production valorisée

Chaînes de distribution modernes et **efficaces**

12 marchés de gros modernisés

Souks modernisés

Qualité, innovation et **Green-Tech**

120 abattoirs agréés

x2 contrôles sanitaires

Agriculture **résiliente** et **éco-efficace**

x2 efficacité hydrique

510 Kha équipés en goutte à goutte

الجيل الأخضر
GÉNÉRATION GREEN
2020 - 2030

إبتكار

BTIKAR

العمران
AL OMRANE

DÉCOUVREZ **LE PREMIER**
PROGRAMME DE **SOUTIEN AUX**
PROJETS D'INNOVATION DANS LE DOMAINE
DE LA CONSTRUCTION ET DE L'AMÉNAGEMENT



WWW.ALOMRANE.GOV.MA | 